

- 59.—*Chemin de fer central de Manitoba (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 202. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 202. Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 212. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 212. Agréé par cette Chambre, 221. Sanctionné, 227.
- 60.—*Chemin de fer de jonction de Manitoba (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 202. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 202. Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 213. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 213. Agréé par cette Chambre, 221. Sanctionné, 228.
- 61.—*Chemin de fer du Nord-Ouest de Manitoba (Incorporation de la Cie du) :*
 Reçu et lu, 203. Lu 2e fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 203. Rapporté avec amendements ; amendements lus et agréés, 213. Bill lu 3e fois, passé et envoyé aux Communes, 213. Agréé par cette Chambre, 221. Sanctionné, 228.
- 62.—*Chemin de fer du Nord (Confirmation du louage de certaines lignes de chemin de fer à la Cie du) :*
 Reçu et lu, 120. Lu 2e fois, 127. Renvoyé au comité des chemins de fer, 127, 8. Rapporté sans amendement ; lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 132. Sanctionné, 227.
- 63.—*Collingwood (Droits de havre au port de) :*
 Reçu et lu, 221. Lu 2e et 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 221. Sanctionné, 228.
- 64.—*Colombie britannique (Pour étendre certaines lois se rattachant à la navigation à la) :*
 Reçu et lu, 221. Lu 2e et 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 221. Sanctionné, 229.
- 65.—*Colombie britannique (Pour étendre le tarif canadien à la) :*
 Reçu et lu, 224. Lu 2e et 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 225. Sanctionné, 229.
- 66.—*Commerce et transport maritimes d'Ontario (Incorporation de la Cie de) :*
 Reçu et lu, 166-7. Lu 2e fois et renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 176. Rapporté avec un amendement ; amendement lu et agréé. Bill lu 3e fois, 182 ; passé et envoyé aux Communes, 183. Agréé par cette Chambre, 203. Sanctionné, 228.
- 67.—*Commissaires de pilotes pour le comté de Charlotte :*
 Reçu et lu, 175. Lu 2e fois, 185. Renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, 194. Lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 194. Sanctionné, 227.
- 68.—*Dette publique (Acte concernant la) :*
 Reçu et lu, 98. Lu 2e fois, 116. Renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, 118. Lu 3e fois et passé ; les Communes en sont informées, 119. Sanctionné, 226.